



L'heure juste

Vol. 12, no 3 – 29 avril 2005

Quel est le mystère derrière le nouveau directeur

Yvan Delorme ?

par Danielle Barbeau

Mystérieux, Yvan Delorme ? Il est tout sauf secret. C'est un homme de grand dynamisme qui sert une volonté non moins forte. Prêt à défendre ses idées qu'il aime bien faire partager aux autres. Libre d'expression et de pensée, il est droit et net dans sa façon de parler. Idéaliste, oui, mais d'un esprit constructif. Son intégrité et sa bienveillance lui font honneur.

L'heure juste a rencontré l'homme.

Qu'est-ce qui vous passionne ?

Le travail. Je suis entier et passionné dans ce qui m'intéresse. Je n'aime pas faire les choses à moitié. Je me sens valorisé dans le travail. En fait, tout ce que je réalise se transforme en loisirs.

J'ai une autre passion, la construction. Je ne sais plus le nombre de salles de bain, de sous-sols, de toits que j'ai rénovés ou construits pour des amis, ma famille. Je me considère habile maintenant et j'ai converti tous mes proches à la construction parce qu'ils m'ont vu sourire en faisant des travaux de construction ou de rénovation. Ils sourient maintenant à leur tour.

Quelles qualités essentielles voulez-vous retrouver chez vos amis ?

La créativité. La passion, que ce soit dans les mêmes domaines pour lesquels je me passionne moi-même ou non. Le fait de penser et de faire les choses différemment. J'aime les gens agréables et positifs.

De qui êtes-vous le plus proche dans votre famille ?

Mes parents et mon frère aîné.

Qu'est-ce qui vous motive ?

La découverte, la différence, le défi. Je me souviens d'un voyage de trois semaines en voilier, de la Martinique à Miami, dans une tempête tropicale. C'était formidable.

Ce qui me motive également, c'est la sécurité de personnes qui, comme mes parents, ont le droit de fréquenter les centres commerciaux, de sortir et de vivre à Montréal en toute quiétude.



Photo: Joe Passareo, SJ

Quel fut l'événement le plus marquant de votre carrière jusqu'ici ?

Carcajou. J'ai été parmi les premiers à mettre en place le projet. Nous voulions sécuriser la population fortement ébranlée par le décès du jeune Daniel Desrochers. C'était l'inconnu, un défi de taille. Et nous avons réussi.

Qu'est-ce qui vous fait rire ? Vous fait plaisir ?

Mes propres mésaventures me font rire. Celles de mes amis. Chez certains humoristes tels Yvon Deschamps, l'intelligence me fait sourire.

Où et à quel moment avez-vous été le plus heureux ?

Je suis de nature heureuse. Je nage dans le bonheur depuis ma naissance. Je n'ai pas vraiment eu de difficultés dans la vie. Je suis plutôt positif.

Qu'est-ce qui vous fait peur ?

Je n'aime pas les hôpitaux.

Qu'est-ce qui vous impressionne ?

Je suis ému par le courage des gens qui, malgré les difficultés, sont déterminés et consentent des efforts dans leur vie de tous les jours. Mes parents en sont des exemples. Mes héros, ce ne sont pas des personnalités, mais des gens ordinaires.

Qu'est-ce qui vous ennuie profondément ou vous met en colère ?

L'attente, les retards inutiles. Lorsque quelque chose ou quelqu'un m'ennuie, je pars. Les gens irrespectueux envers mon entourage me mettent en colère.

Prestation de serments du nouveau directeur

Le nouveau directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), M. Yvan Delorme, a prêté serments le lundi 4 avril dernier à l'hôtel de ville de Montréal.

Né à Montréal, le nouveau directeur est entré au Service de police en 1983 et occupait jusqu'à sa nomination le poste d'assistant directeur du Service à la communauté Nord.



Quel est le don que vous aimeriez posséder ?

La musique. Plus précisément, j'aimerais jouer du piano. Quand j'ai acheté ma dernière maison, il y avait un piano à queue de 1908 que je voulais absolument conserver. C'est une des choses que je veux accomplir et j'y arriverai.

Quelle est la plus grande injustice de la vie ?

La maladie.

Quelle est la personne que vous admirez le plus ?

Mes parents. C'est grâce à eux que je valorise le travail dans le respect et le plaisir et que je défends l'esprit d'ouverture.

Avez-vous un désir inassouvi ?

Je me mets prochainement à la peinture. J'ai tout ce qu'il me faut, il ne me reste qu'à prendre des cours. Je souhaite également apprendre le piano. J'ai déjà réalisé plusieurs projets tels la plongée sous-marine, la moto, la voile, le pilotage.

Quelle est la personne morte ou vivante que vous aimeriez rencontrer ?

Phil Collins ou encore un inventeur.

Quel autre métier ou profession auriez-vous aimé exercer ?

Architecte ou musicien.

Quelle est votre devise ?

Réaliser ses rêves. Quand je rencontrais des recrues, je leur disais qu'elles ne faisaient que mettre le pied dans leur rêve de devenir policier. Que ce rêve allait durer tout au long de leur carrière, avec des expériences tout aussi fascinantes les unes que les autres. Chaque étape est un épisode du rêve. Il n'en tient qu'à nous que ça ne tourne pas au cauchemar.

Lors de sa prestation de serments, le nouveau directeur du Service de police de la Ville de Montréal, monsieur Yvan Delorme, s'est adressé aux quelque 300 invités venus assister à la cérémonie. Toutefois, ses messages étaient destinés non seulement aux personnes présentes, mais aussi aux employés du Service et à l'ensemble de la population montréalaise.

Que vous a-t-il dit à vous ?

par France Moreau

Policiers et employés Équipe du Poste de quartier 45

- Que le Service nous estime et a confiance en nos compétences diversifiées et complémentaires.
- Que nous devons travailler à faire évoluer la Police de quartier.
- Qu'il nous incombe de toujours chercher à nous rapprocher des citoyens.
- Qu'il est de notre responsabilité d'adapter nos interventions aux réalités locales et sociales des quartiers dont on nous a confié la sécurité.
- Que nous devons aider la direction à nous aider en lui faisant part de nos avis, de nos idées et de nos suggestions.

Notre message au nouveau directeur :

On va s'ajuster lorsqu'il y aura des critiques et on se vantera lorsqu'on entendra des félicitations. (Nous en recevons déjà !!!)

Lieutenant Jean O'Malley et son équipe du pdq 45.



Citoyens

- Que notre poste de quartier veille à la sécurité de nos familles en tout lieu, à toute heure.
- Que nous avons raison de vouloir regarder nos enfants grandir ici.
- Que la philosophie de la Police de quartier guidera encore les interventions des agents du SPVM parce que toujours à l'écoute de nos besoins et de ceux de nos voisins.

Notre message au nouveau directeur :

Nous croyons que les individus et leurs spécificités enrichissent Montréal et c'est pourquoi nous aimons y vivre.

Famille Asselin – Beaudoin.



Membres du conseil de direction

- Que le nouveau directeur est profondément attaché à l'organisation comme le sont beaucoup de cadres du Service.
- Que nous travaillons quotidiennement avec des policiers et des employés civils extrêmement compétents (les meilleurs!!!).
- Que la consultation, le travail d'équipe, nos années d'expérience et nos forces respectives doivent servir la mission du Service, une organisation policière prestigieuse.
- Que notre réflexion en matière de sécurité publique doit être constante parce que Montréal est une métropole en mouvance.
- Que le professionnalisme et la rigueur de gestion n'excluent pas cadre de travail plaisant et défis stimulants.

Notre message au nouveau directeur :

La confiance est déjà mutuelle.

Le directeur adjoint, chef de la Direction de l'administration, M. Jean-Guy Gagnon, le nouveau directeur du SPVM, M. Yvan Delorme, ainsi que le directeur adjoint, chef de la Direction des opérations, M. Yves Charette.



Cadres

- Que nous allons travailler côte à côte (direction, unités, cadres, employés).
- Que le nouveau directeur mise sur nos aptitudes pour réaliser la mission, mobiliser nos équipes et répondre aux attentes de la population.
- Que nos plans d'action doivent être pensés en conjuguant orientations du Service et réalités locales.
- Qu'il est de notre responsabilité d'assurer la visibilité et la pérennité du SPVM auprès des citoyens.
- Que nous devons éclairer la direction sur les préoccupations du « terrain ».
- Que le directeur sera là pour répondre de nos actions auprès des élus, des partenaires et des Montréalais.

Notre message au nouveau directeur :

Nos premières rencontres ont été appréciées parce qu'elles nous ont donné l'occasion de dire qu'effectivement nous travaillons avec des équipes dynamiques et enthousiastes.

M. Jean Baraby, inspecteur chef, SESSO, et Catherine Girard, psychologue industrielle.



Ville de Montréal, arrondissements et partenaires

- Qu'il aime Montréal.
- Que les policiers des postes de quartier sont des partenaires qui, comme moi, sont soucieux de veiller au bien-être des citoyens.
- Que les policiers interviennent en tenant compte du contexte social et de la diversité culturelle des différents arrondissements (mais ça, ils le font depuis longtemps).
- Que je suis coproducteur de sécurité, tout comme le sont les organismes de mon arrondissement.
- Que ma collaboration est appréciée et souhaitée.

Mon message au nouveau directeur :

Je veux moi aussi que nous travaillions en concertation de manière à offrir aux citoyens des services de qualité.

M. Paolo Tamburello, maire d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.



Médias

- Que nous avons un but commun : informer le public. C'est une préoccupation et une responsabilité.
- Que nous devons collaborer ensemble afin d'agir positivement sur le sentiment de sécurité des citoyens.

Notre réaction préliminaire :

Nous sommes optimistes quant aux signes d'ouverture démontrés par le nouveau directeur.

M. Daniel Renaud, membre du c.a. de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).



Le nouveau directeur, Yvan Delorme, a débuté une tournée de toutes les unités et de tous les postes de quartier. Sans calendrier défini, il veut, d'ici le mois de septembre, aller rencontrer les policiers et les employés du Service là où ils travaillent.

Première journée pour le personnel de soutien administratif

par Stéphane Ruel

Le 23 mars dernier s'est tenu à l'hôtel Hyatt Regency du Complexe Desjardins la première Journée d'information pour le personnel de soutien administratif du Service de police de la Ville de Montréal.



La première Journée pour le personnel de soutien administratif fut un grand succès. De gauche à droite, on reconnaît Pierre-Paul Pichette, assistant directeur, chef du Service à la communauté Est, Micheline Sawyer, de l'Intervention et soutien Nord, Chantal Julien, de la Direction des opérations, Julie Godbout, de la Direction des opérations, Ginette Champagne, de la Section de la sécurité routière et de la circulation, Nancy Lemire, du poste de quartier 23, Lyne Caron, du Service à la communauté Nord, Linda Riopel, de la Direction des opérations, Nathalie Pelletier, de la Direction des opérations et instigatrice de la Journée, Sophie Hayeur, du Service à la communauté Sud, et Marc Saint-Laurent, directeur adjoint.

L'activité a permis de souligner l'apport des employés civils qui sont, entre autres, au cœur du bon fonctionnement du Service de police; des opérations à l'administration.

La journée avait pour but de soutenir les employés civils et de leur offrir les meilleures conditions et les meilleurs outils possibles pour réaliser leur travail au quotidien.

La journée de valorisation était un projet pensé et mis en œuvre par des employés civils pour les civils dont ils connaissent la plupart des tâches, des fonctions et des besoins.

L'événement s'est tenu en deux parties: l'avant-midi a permis de présenter le **Guide de soutien administratif**, un site de références destiné à devenir l'un des bottins informatiques les plus utilisés par les employés civils. Ce site est mis à jour périodiquement selon les besoins des employés.

En après-midi, le conférencier Sylvain Boudreau a pris la parole afin d'enseigner aux employés comment utiliser leurs ressources intérieures pour se dépasser et récolter le fruit de leurs efforts.

Grande appréciation

Les participantes et les participants ont répondu à un sondage d'appréciation de la journée et les commentaires étaient dithyrambiques.

Les employés civils souhaitent ardemment qu'une telle journée d'activités se reproduise l'an prochain.

« Il s'agit d'une journée fort instructive et le conférencier était très motivateur. »

L'événement fut jugé très valorisant pour les participants. « Nous sommes très fières d'œuvrer au sein d'une organisation où les efforts et la réussite du personnel de soutien administratif font partie intégrante de la crédibilité du SPVM. »

« Il s'agit d'une très bonne initiative qui augmente le sentiment d'appartenance au SPVM et qui aident les employés civils à mieux travailler. »

Pour la plupart des employés, une telle journée d'appréciation des employés civils est du jamais vu depuis qu'ils sont au SPVM. « Mille fois merci! »

Félicitations à l'instigatrice et organisatrice de l'événement, M^{me} Nathalie Pelletier, assistante administrative à la Direction des opérations, à Micheline Sawyer, la conceptrice et réalisatrice du Guide de soutien administratif, ainsi qu'à tout le comité organisateur.



Le Guide de soutien administratif.

Programme d'accueil et d'intégration des employés civils

Des outils qui gagnent à être connus!

par Marie-Claude Mc Ken

Depuis plus d'un an, la section Planification et développement des ressources humaines travaille sur un Programme d'accueil et d'intégration destiné aux employés civils.

À l'automne dernier, celui-ci prit la forme d'un projet pilote. Les commentaires recueillis furent très positifs de la part des gestionnaires et des nouveaux employés civils. Il fut donc décidé en février dernier de le mettre en place officiellement.

Ce programme a pour objectif d'instaurer un accueil de qualité à la grandeur du Service de police de la Ville de Montréal.

Des outils qui gagnent à être connus et utilisés ont été élaborés pour soutenir l'accueil et l'intégration des employés civils lors de leur arrivée dans notre organisation.

Trois guides

Trois guides furent développés spécifiquement afin de s'adresser à une clientèle particulière.

Le **Guide d'accueil et d'intégration des employés civils** sert de référence au nouvel employé sur divers thèmes jugés importants au Service de police afin que le nouvel employé se familiarise avec la culture organisationnelle du SPVM.

Le **Guide du gestionnaire**, pour sa part, propose une marche à suivre complète couvrant entièrement le processus d'accueil et d'intégration des employés civils. Cette démarche comprend quatre étapes dans le temps ainsi qu'une démarche d'accompagnement du nouvel employé. Il est important de mentionner que c'est au gestionnaire que revient la responsabilité d'accueillir avec convivialité et professionnalisme un nouvel employé civil.

Le dernier outil est le **Guide de l'accompagnateur**, qui explique les bienfaits de cette approche pour le nouvel employé et pour l'organisation. Il propose une démarche d'accompagnement simple et efficace qui permet l'acquisition de connaissances.

J'ai piqué votre curiosité face au Programme d'accueil et d'intégration des employés civils, je vous

invite maintenant à aller consulter le site Intranet pour en savoir plus long sur ces outils qui ont été développés pour vous!

Site Intranet

Voici les étapes à suivre:

1. Site Intranet du SPVM; 2. Consultation de documents; 3. Ressources humaines – civils; 4. Programme d'accueil et d'intégration; 5. Documents destinés aux employés, aux gestionnaires ou aux accompagnateurs.

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez joindre la responsable du programme, M^{me} Marie-Claude Mc Ken, au (514) 280-3433.



Montréal reçoit le 11^e Championnat du monde de la Fédération internationale de la natation

par André Poirier

Événement sportif le plus important à se dérouler à Montréal depuis les Jeux olympiques de 1976, Montréal sera, au cours des deux dernières semaines de juillet 2005, l'hôte du 11^e Championnat du monde de la Fédération internationale de la natation (FINA).

Montréal devient ainsi le rendez-vous d'athlètes, d'entraîneurs et de touristes provenant de quelque 180 pays. Une foule de spectateurs évaluée à plus de 30 000 personnes assisteront quotidiennement à des compétitions de niveau international dans des disciplines telles que la natation, le plongeon, le water-polo, la nage synchronisée et en eau vive.

Du 11 au 31 juillet 2005

Pour le Service de police, cette activité internationale est une vitrine sans précédent pour la ville de Montréal et le rôle de première ligne assurée par notre organisation est une nouvelle opportunité de démontrer notre professionnalisme en matière de sécurité publique. En ce qui nous concerne, ce service d'ordre couvre la période du 11 au 31 juillet 2005.

Services d'ordre

Cet événement s'ajoute à ceux qui reviennent annuellement avec l'arrivée de la période estivale. L'été 2005 sera de nouveau pour le centre-ville de Montréal une saison bouillante d'activités culturelles et sportives de grande envergure. Le Grand Prix, le Festival Juste pour rire, les Francolies, les Feux d'artifice Loto-Québec illustrent quelques-unes des manifestations courues par des centaines de milliers de personnes à chaque année. L'ajout du 11^e Championnat du monde de natation où les



De g. à dr. à l'arrière, l'aspirant commandant Jean Chartrand, sécurité extérieure, Mario Plante, inspecteur chef, Division du renseignement, Michel Chaput, commandant à la Section enquêtes Sud, Denis Desroches, inspecteur chef de la Section de la planification opérationnelle, responsable du comité de coordination, et André Poirier, comité communication, de la Section des communications stratégiques du SPVM. De g. à dr., à l'avant, M^e Lyne Campeau, comité aviseur légal, Manon Landry, comité budget, Natalia Shuster, commandant en fonction supérieure, comité opérationnel. Membres absents sur la photo: Marc Parent, assistant directeur, chef du Service à la communauté Sud et responsable du comité stratégique de la FINA, François Landry, assistant directeur au Service des ressources humaines, Michel Hamelin, comité logistique, Denis Caouette, commandant, comité externe, Comité aviseur antiterrorisme Montréal, Manon Pelletier, du Service des ressources humaines, et Céline Chouefati, secrétaire pour le projet FINA.

organiseurs invitent les amateurs de ces compétitions sur les sites de l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame.

Comité de coordination opérationnelle

Afin d'assurer l'élaboration et la réalisation de cet important service d'ordre, la Direction des opérations a mis sur pied un comité de coordination opérationnelle dont la responsabilité a été confiée à l'assistant directeur Jean-Guy Gagnon alors responsable du Service à la communauté région Sud puis à son successeur, monsieur Marc Parent. L'élaboration du service d'ordre a été confiée à l'inspecteur chef Denis Desroches, chargé de la Section de la planification opérationnelle. Il est assisté du commandant Natalia Shuster, en fonction supérieure.

Font également partie de ce comité: l'inspecteur chef Mario Plante qui représente la Division du renseignement, M^e Lyne Campeau du Service des affaires juridiques, du commandant Michel Chaput de la Section enquêtes Sud, de Manon Landry de la Planification et suivi budgétaire, d'André Poirier de la Section des communications stratégiques, de Michel Hamelin de la Division technologie et gestion des immeubles, de François Landry, assistant directeur du Service des ressources humaines, de Manon Pelletier du Service des ressources humaines, de l'aspirant commandant Jean Chartrand et de Cécile Chouefati, secrétaire pour le projet FINA.

Opération ABAT

Pour redonner le quartier aux citoyens

par Danielle Barbeau et Anne Hallée

Le 6 avril dernier, le groupe Sans frontières regroupant le SPVM, la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada, le Service de police de la Ville de Longueuil et le Service de protection des citoyens de Laval a mené une opération d'envergure afin de lutter contre la criminalité de gangs de rue dans le nord de l'île de Montréal et ses environs.

Après plusieurs mois d'enquêtes, l'opération ABAT a permis de procéder à 17 perquisitions à Montréal, Gatineau, Sorel et Laval et à l'arrestation de 27 personnes qui sont reliées, de près ou de loin, aux gangs de rue. Après vidéocomparution, les suspects ont dû faire face à de multiples accusations en matière de stupéfiants et pour certains d'entre eux, des accusations en vertu de la Loi sur le gangstérisme. On a saisi des stupéfiants, du matériel et une somme de 30 000 \$.

La suite

Lors du point de presse, le commandant Yves Riopel a mentionné que: «L'opération ABAT a porté un dur coup aux activités de gangs de rue qui affectaient le sentiment de sécurité de la population. (...) Cette opération s'ajoute aux nombreuses interventions effectuées conjointement par les cinq services policiers depuis sa mise en place en 2003 pour contrer les

activités des gangs de rue dans la grande région de Montréal. Elle s'ajoute également aux opérations policières menées par les policiers du SPVM regroupés en équipes multidisciplinaires dans chacun des quatre services à la communauté du SPVM.»

De son côté, le commandant Roger Bélaïr du poste de quartier 39 a souligné: «La sécurité du quartier est l'affaire de tous. De notre côté, nous serons là, sur la rue, à l'écoute des citoyens et bien visibles! Nous voulons envoyer un message très clair aux gangs de rue: le quartier appartient aux citoyens.»

Ainsi, les postes de quartier 39 et 40 ont mis en place des mesures de suivi qui s'échelonnent sur plusieurs semaines, voire des mois, pour éviter que les gangs de rue ne se réinstallent dans l'arrondissement. Parmi ces mesures, notons, entre autres, du porte-à-porte pour rencontrer les citoyens concernés

dans le secteur du poste de quartier 39 et la création d'un comité de suivi constitué de représentants du milieu et de l'arrondissement pour proposer des alternatives aux jeunes. Depuis le point de presse, le téléphone ne dérouge pas aux postes de quartier; plusieurs citoyens voulant faire partie de ce comité.

Une équipe... une même approche

Jumelée à l'opération ABAT, de telles initiatives démontrent comment le SPVM regroupe ses expertises au sein même de son organisation en équipes de travail et avec ses partenaires policiers, institutionnels et communautaires. Le SPVM privilégie une approche globale qui inclut quatre volets d'intervention, soit la recherche, la prévention, la répression et la communication.

Bravo à l'ensemble de son personnel de leur précieuse collaboration.



L'opération ABAT a porté un dur coup aux gangs de rue. Les membres du groupe Sans frontières sont dans l'ordre: Serge Thériault, inspecteur à la Gendarmerie royale du Canada (GRC), Pierre Lebeau, lieutenant à la Sûreté du Québec (SQ), Roger Bélaïr, commandant au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Yves Riopel, commandant au SPVM, Marc Rodier, inspecteur chef au Service de police de la Ville de Longueuil et François Martin, inspecteur au Service de protection des citoyens de Laval.

Le SWAT, vous connaissez?

par Danielle Barbeau

Qui ne connaît pas le SWAT! C'est le groupe de policiers d'intervention à haut risque de la Division des opérations spécialisées. Mais voilà, ce sigle anglais signifie « Special Weapons and Tactics ». Uniformisation et francisation obligent, il s'appelle maintenant le *Groupe tactique d'intervention ou GTI*.

Cette nouvelle appellation, déjà utilisée par la Gendarmerie royale du Canada, résulte d'une décision du comité d'harmonisation chapeauté par le ministère de la Sécurité publique d'uniformiser les nominations des groupes d'intervention à haut risque de type SWAT, de niveau 5 et plus. Ce qui concerne le SPVM et la Sûreté du Québec. L'assistant directeur et chef du Service des enquêtes spécialisées et du soutien aux opérations, **Mario Gisondi**, représente le Service au sein de ce comité.



Photo: Louis Maynard, SJ

Le GTI en bref

Le GTI est responsable des interventions armées et de la protection rapprochée, des explosifs, des volets radiologiques, nucléaires, bactériologiques et chimiques et de la plongée sous-marine. Il compte quatre sergents, deux agents d'intervention senior et 18 agents d'intervention ainsi que, pour la formation et le contrôle de la qualité, un sergent et deux agents d'intervention senior. Il relève de ce qui s'appelle dorénavant la Section du soutien tactique et spécialisé.

Saviez-vous que les formateurs du GTI s'impliquent dans les cours sur le déploiement et l'endiguement, offerts aux groupes d'intervention des services à la communauté? Saviez-vous que le GTI fait quelque 400 interventions par année? Saviez-vous que pour joindre les rangs du GTI, il faut, entre autres, passer un test de réaction au stress durant une semaine et qu'on ne retient que trois ou quatre personnes à chaque sélection?

Rappelons que le module technique s'est appelé d'abord en 1957, *Laboratoire mobile*, puis *Sous-section police technique* en 1966, *Section police technique* en 1970, *Groupes tactiques ALPHA* en 1974 en vue des Jeux olympiques de 1976, *Section technique* en 1980, puis *Module technique* de la Section du soutien tactique et spécialisé, depuis 2000.

Plan de déploiement du bâton télescopique

par Mireille Lux et Alain Éthier, lieutenant



Photo: Joe Passareo, SJ

De gauche à droite: Sylvain Paquette et Hugo Tousignant, agents moniteurs, Gilles Cimont, agent sénior moniteur, Mathieu Labelle, agent moniteur, Sylvain St-Amour, agent instructeur, Alain Aquilino et Stéphane Moquin, agents moniteurs, Alain Éthier, lieutenant responsable du secteur, Annik Neufeld, agent instructeur, Jean-Pierre Latour, Marc Michel Roy, Alphonse Nguyen et Jean-François Pichette, agents moniteurs, Sylvain Asselin, agent instructeur, Daniel Joly, agent, Section tactique spécialisée, Martin Blanchette et Stéphane Clavet, agents moniteurs, et Mario Veillette, sergent instructeur Soutien Nord.

Les Sections armurerie et formation, secteur emploi de la force, mettent de l'avant, à compter du 2 mai, un plan de déploiement visant à équiper les policiers du bâton télescopique. Ce plan prévoit une formation obligatoire pour les officiers et agents de poste de quartier, les maîtres chiens et quelques autres unités.

La formation du bâton télescopique sera intégrée aux compétences liées à l'interception des véhicules et à l'exécution des poursuites à pied.

Programme de formation de trois jours

Le programme de formation intégré durera trois jours: une journée sera consacrée au bâton télescopique suivi d'une formation de deux jours sur l'interception de véhicules routiers à risque modéré et élevé.

Des mises en situation permettront également de faire une observation des habiletés du policier à voyager dans le tableau de l'emploi de la force en utilisant les différents niveaux, types et degrés de force en fonction du niveau de résistance des contrevenants.

Plus de 2 500 policiers devront suivre cette formation avec un maximum de 32 policiers par semaine: 16 participants de jour et 16 de soir. La formation de l'ensemble des policiers se fera sur période de trois ans; aucune session de formation ne sera donnée durant la saison estivale et les Fêtes.

Seuls les policiers ayant été formés au bâton télescopique à l'École nationale de police du Québec (ÉNPO) il y a moins d'un an et ceux disposant déjà de l'arme devront suivre uniquement la formation interception de véhicule et poursuite à pied.

Lors de la formation, les policiers recevront également la nouvelle lampe de poche de marque M6 Led Pélican.

Équipe de formation

La Section formation a sélectionné 12 moniteurs reconnus par l'ÉNPO. Ces policiers auront préalablement suivi une formation de sept semaines. Le ratio d'encadrement sera de un moniteur pour cinq ou six participants pour le volet « bâton » et d'un moniteur pour huit participants pour le volet d'interception de véhicule et poursuite à pied.

Coordonnateurs régionaux

Étant donné l'envergure de ce projet, la Section formation travaillera avec la participation de partenaires internes. Elle pourra notamment compter sur la collaboration de coordonnateurs régionaux qui ont comme responsabilité de mener à bien le processus d'inscription au programme.

Arrestation de suspects d'agression armée Excellent travail des policiers des Postes de quartier 27 et 28

par Yves Charette, directeur adjoint

Le dimanche 6 mars 2005, la population montréalaise s'est réveillée en apprenant par les médias les détails d'une agression armée survenue la veille au terminus d'autobus de la Société de transport de Laval, agression qui a fait une victime.

Quoique je me désolé de l'issue de cet événement, d'autant plus que quatre des six suspects étaient des adolescents, je veux aujourd'hui me prévaloir de mon rôle de directeur adjoint pour souligner l'excellent travail accompli par les agents Nathalie Larivée, Paul Di Tota, Marie-Claude Héту, Pierrot Bouchard et Michel Lecavalier des Postes de quartier 27 et 28. Il faut de plus souligner le travail du sergent Jean-Benoît Boily du Poste

de quartier 27 qui a su coordonner et prendre en charge de façon professionnelle et efficace cet événement. C'est le travail conjugué de ces policiers qui a fait en sorte qu'on a pu procéder rapidement à l'arrestation des suspects. Le travail de ces agents a été exemplaire. Ils ont fait preuve d'intelligence, de stratégie et de discernement.

Voir **Arrestation** en page 6

Chantal Michaud

Une collaboratrice remarquable

par Nathalie Pelletier

On dit de Chantal Michaud, agent de bureau au Centre opérationnel Est, qu'elle est une collaboratrice remarquable et une employée consciencieuse.

De l'avis de son patron, le commandant Paul Quidoz, une de ses grandes qualités est de trouver des solutions simples, claires et efficaces à des problèmes reliés à son propre travail ou à celui de son équipe. Elle en a d'ailleurs fait la preuve, entre autres, par une brillante contribution qui permet, en plus d'augmenter son efficacité, d'améliorer la qualité des services fournis aux policiers à titre d'employée de soutien. Laissez-moi vous raconter cette brillante contribution.



décrit aux policiers comment remplir leur formulaire adéquatement et ainsi s'assurer d'avoir le paiement juste de leurs heures supplémentaires travaillées, sans compter la diminution des délais causés par des erreurs.

Inutile de vous dire à quel point ces derniers apprécient de voir leur temps supplémentaire apparaître rapidement sur leur chèque de paie.

Outil de référence

La contribution de M^{me} Michaud ne s'arrête pas là. Elle a décidé de pousser plus loin son travail et de développer un document, à l'usage des préposés au GAAD, qui contient toutes les particularités de chacune des sections du Centre opérationnel Est. Ce document a d'ailleurs été transmis à tout le personnel concerné afin de les soutenir.

Cette contribution est d'autant plus importante puisqu'elle permet, outre d'améliorer sa prestation de travail, de créer un outil de référence utile à toute l'organisation. Le SPVM est heureux de compter M^{me} Michaud parmi ses employés et profite de l'occasion pour la remercier de partager avec vous cet outil de référence que vous pourrez facilement consulter sur le site **Guide de soutien**, sous la rubrique Trucs et astuces.

Saisie du temps supplémentaire

Alors qu'elle devait remplacer des préposés au GAAD lors de leurs congés annuels, M^{me} Michaud a constaté que les policiers avaient chacun leur propre façon de compléter les feuilles de temps supplémentaire, et que, par le fait même, il y avait beaucoup d'erreurs et de codes manquants. Elle a rapidement constaté que le travail des préposés en était d'autant plus compliqué et a tout de suite su qu'il fallait instaurer l'uniformité au sein du Centre opérationnel Est.

Sans plus attendre, elle a décidé de proposer une méthode de travail qui permettrait de faciliter la tâche de tout le monde. Elle a ainsi développé une directive claire et facile d'utilisation, qui permet de résoudre les multiples erreurs d'inscription. Cette procédure explicite

Capsule linguistique

Voici une nouveauté : les capsules linguistiques de *L'heure juste*.

Les expressions suivantes extraites de rapport d'événements au SPVM ont soulevé notre questionnement :

Erreur

- aucune trace d'infraction
- conduite avec les facultés affaiblies
- un vol à main armée
- une voiture convertible
- enquêter une personne

Correction

- aucune trace d'effraction
- capacité de conduite affaiblie
- un vol qualifié
- une décapotable
- enquêter sur ou pour une personne

Les PIPDQ et les PIPCO sont les personnes les plus en mesure de relever des erreurs ou encore des incongruités dans les rapports d'événements rédigés au SPVM. Ils sont donc invités à contribuer à cette chronique en transmettant leurs expressions fautives à Stephane.Ruel@spvm.qc.ca. Pas besoin du nom des auteurs; le but étant de s'améliorer collectivement.

Arrestation

Suite de la page 5

Le projet Armada

Rappelons les événements. Comme le prévoit le projet Armada, le commandant Dominic Wérotte du Poste de quartier 27 déploie les patrouilleurs de son équipe aux alentours de la station Henri-Bourassa distante de quelques mètres à peine du terminus d'autobus de la Société de transport de Laval.

Le projet Armada vise à augmenter le sentiment de sécurité des utilisateurs du métro en assurant la présence d'agents en uniforme et mener une lutte aux incivilités de même qu'au trafic de stupéfiants.

Alors que les agents Larivée et Di Tota étaient en route

pour patrouiller aux environs du métro, le duo remarque et enquête six individus au comportement suspect. Au même moment, un appel de tentative de meurtre est diffusé. Les agents Bouchard et Héту, un second duo qui se trouvait à proximité, s'empressent de répondre à l'appel et d'accourir auprès de la victime.

Quelques minutes plus tard, une fois que la victime a été prise en charge par Urgences Santé, les agents Bouchard et Héту vont prêter main forte aux agents Larivée, Di Tota et Lecavalier, ce dernier ayant lui aussi entendu l'appel. À eux trois, et grâce à une description précise qui avait été communiquée sur les ondes, ils avaient déjà intercepté les suspects qui avaient pris la fuite vers la station de métro Henri-Bourassa.

Ceux qui me côtoient au quotidien savent que je profite de tous les tremplins pour faire connaître mon

Le Plan de développement professionnel

Un coffre à outils

par Kim Bonneville

Au cours de l'année 2005, la section Planification et développement des ressources humaines (PDRH) a reçu le mandat de développer un Plan de développement professionnel (PDP) pour les employés civils.

Le Plan est un processus par lequel un employé qui le désire peut déterminer ses objectifs de carrière à court, moyen ou long terme afin d'atteindre, par le biais du développement d'habiletés, des résultats précis ou une fonction particulière. Le Plan de développement professionnel promeut l'idée que chaque employé du Service peut, avec le soutien nécessaire, se bâtir une belle carrière au sein de l'organisation.

Synonyme de coffre à outils, le PDP invite l'employé à se responsabiliser dans son développement de façon structurée et personnalisée. Les outils disponibles servent de guide et facilitent le cheminement de l'employé dans l'organisation, selon ses talents et ses aspirations.

Les rôles de chacun

L'employé a la responsabilité de son propre développement professionnel tout en étant « coaché » par son gestionnaire et supporté par l'organisation qui lui offre différents outils.

Le gestionnaire, quant à lui, a la responsabilité de suivre le développement des habiletés de ses employés (dans leur fonction actuelle et/ou en préparation à une fonction visée), de les « coacher » et de les supporter.

Le Service des ressources humaines (SRH) du SPVM a pour rôle d'implanter le programme et se doit de mettre à jour périodiquement des outils de références et de soutenir les gestionnaires dans le rôle de « coach ».

Un comité aviseur composé d'employés civils de différents secteurs de l'organisation a été créé dans le but de valider différents outils qui pourraient être rendus disponibles dans le PDP civil.

Les étapes à venir

Un projet pilote est prévu à l'automne.

opinion sur la nécessité de mener des programmes afin de prévenir la victimisation et la criminalisation des jeunes. Dans ce cas-ci, trois juvéniles ont été accusés de meurtre au deuxième degré.

Répression et prévention

L'âge de la victime et des suspects me confirme une fois de plus que nous avons raison d'allier répression et prévention. Mais il n'en demeure pas moins que notre mandat premier consiste à veiller à la paix publique et que, pour y arriver, un agent doit appliquer des techniques qui lui permettent d'assurer la sécurité des citoyens.

Ce sont des interventions comme celles menées par les agents Larivée, Di Tota, Bouchard, Héту, et Lecavalier qui me rendent fier, un peu plus chaque jour, de notre organisation policière.

L'Ombudsman de Montréal

Un ultime recours pour les Montréalais qui se sentent lésés
par les décisions de l'administration municipale

Votre rôle de policier vous appelle à intervenir régulièrement auprès des citoyens montréalais qui sont parfois mécontents des décisions de l'administration municipale à l'égard des services offerts ou encore de la façon dont sont appliqués ou ne sont pas appliqués certains règlements municipaux. Vous êtes alors une source importante d'information pouvant guider ces citoyens vers les ressources disponibles pour les aider à régler leur problème.

En novembre 2003, M^e Johanne Savard est devenue le premier **Ombudsman de Montréal** et elle était alors le seul ombudsman municipal au Canada. À ce titre, elle offre aux citoyens un service équivalent à celui offert par le Protecteur du citoyen du Québec, mais au niveau des droits municipaux au sein de la Ville de Montréal.

L'Ombudsman de Montréal a pour mandat d'intervenir, en dernier recours, pour aider les personnes qui ont été ou pourraient être lésées à la suite d'une décision, d'une action ou d'une omission de l'administration municipale de Montréal.

Indépendance de l'Ombudsman

L'Ombudsman de Montréal est une entité autonome et indépendante de l'administration publique ainsi que des élus. Il décide de ses modes de fonctionnement interne et dispose d'un large pouvoir d'enquête. Quel que soit leur niveau hiérarchique, les employés de la Ville sont tenus de collaborer avec lui et de lui fournir tout renseignement ou document qu'il juge pertinent. Il a juridiction sur les activités de la Ville de Montréal, des sociétés paramunicipales et des sociétés contrôlées par la Ville.

Rôle

Le rôle de l'Ombudsman est de veiller à ce que les citoyens reçoivent les services et avantages municipaux auxquels ils ont droit et soient traités avec équité et respect par les représentants de la Ville.

Le citoyen doit avoir épuisé tous les moyens administratifs à sa disposition, au niveau de son arrondissement ou du service central concerné, avant de demander l'intervention de l'Ombudsman de Montréal. Ce dernier évaluera alors la légalité, l'équité, la justice et/ou la raisonnable de la situation ou de la décision contestée par ce citoyen.

Limites aux pouvoirs de l'Ombudsman

L'Ombudsman de Montréal ne peut d'aucune façon intervenir à l'égard des décisions, des actions, des recommandations ou des omissions émanant du conseil de la Ville, du Comité exécutif, d'un conseil d'arrondissement ou de l'un de leurs comités ou commissions, pas plus qu'à l'égard de celles émanant d'un élu municipal ou d'une personne travaillant dans le cabinet d'un tel élu.



L'Ombudsman de Montréal, M^e Johanne Savard.

Il ne peut pas non plus intervenir à l'égard du comportement ou des actes d'un agent de la paix du SPVM non plus qu'à l'égard des activités de la Société de transport de Montréal (STM). Selon le cas, ces demandes sont référées au Commissaire à la déontologie policière ou au Service des plaintes de la STM.

L'Ombudsman ne règle pas non plus les différends privés entre citoyens et ne peut d'aucune façon renverser une décision d'un tribunal ou organisme exerçant des fonctions de nature judiciaire (la Régie du logement, par exemple).

Les évictions de logements et l'entreposage à la fourrière municipale

L'Ombudsman de Montréal peut quand même jouer un rôle important dans les cas d'éviction par huissier, en application d'une décision de la Régie du logement. Il arrive en effet que, dans ces situations, les citoyens ne soient pas en mesure d'assurer le transport ou l'entreposage de leurs biens avant d'être évincés et ces biens se retrouvent donc généralement à la fourrière municipale.

Au fil du temps, l'Ombudsman de Montréal a en effet tissé des liens privilégiés avec les gestionnaires des différentes fourrières municipales de la Ville de Montréal et peut négocier au nom des citoyens.

Compte tenu de votre travail de policier, vous pourriez être appelés à diffuser cette information aux personnes ainsi touchées et également profiter de votre

intervention pour leur faire comprendre leurs droits, au moment de l'éviction de leur logement. Il serait, entre autres, important de les informer que :

- À tout moment avant que leurs biens ne soient apportés par les employés municipaux, elles peuvent, **sauf s'il y a eu saisie légale de ces biens**, prendre **sans frais** tout effet personnel, tout bien ou tout meuble qui leur appartient pour éviter qu'il ne soit transporté à la fourrière municipale. Vous pourriez donc leur suggérer de tenter de s'entendre avec un voisin, un ami ou un membre de la famille pour pouvoir entreposer chez eux, temporairement, les biens les plus importants pour eux ;
- Il est important de donner aux employés municipaux une adresse où du courrier pourra leur être acheminé. En effet, la fourrière écrit généralement aux citoyens visés, pour leur confirmer les délais applicables avant qu'elle ne dispose de leurs biens, ainsi que les modalités pour les récupérer ;
- Dans la plupart des cas, les meubles seront conservés pendant **60 jours** avant d'être mis en vente ou jetés. S'ils veulent les récupérer avant, ils devront déboursier des frais de transport et d'entreposage ;
- Dans la mesure où ils sont emballés séparément et bien identifiés, les « biens personnels » tels que vêtements, photos, souvenirs, médicaments, etc. seront généralement entreposés séparément et pourront être récupérés **sans frais**, dans les **90 jours** suivant l'éviction (donc 30 jours de plus que les meubles), même si le lot de meubles n'est quant à lui pas récupéré. Il devient donc important qu'ils s'assurent de l'emballage et de l'étiquetage adéquats de ces « biens personnels ».

Comment demander l'intervention de l'Ombudsman

Les formulaires de demande d'intervention de l'Ombudsman de Montréal sont disponibles à tout comptoir Accès-Montréal ou sur le site Internet de la Ville de Montréal, sous la rubrique Ombudsman.

Le citoyen peut également communiquer avec l'Ombudsman de Montréal par téléphone, au (514) 872-8999, par télécopieur au (514) 872-2379 ou par courriel, à ombudsman@ville.montreal.qc.ca

SEMAINE DE LA POLICE

Ça s'en vient !



DU 15 AU 21 MAI 2005

Police et communauté

Un engagement mutuel
et respectueux

Sécurité publique
Québec

Le 14 mai 2005

Simulation d'attentat terroriste à Montréal

par Denis Caouette, commandant

Le centre-ville de Montréal, plus particulièrement le cœur du Quartier international, vivra tout un branle-bas de combat le samedi 14 mai prochain. Plus de 350 intervenants, tant policiers, pompiers, ambulanciers, participeront à un exercice de simulation d'acte terroriste chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN), soit la dispersion d'un des plus dangereux produits chimiques jamais inventés: le gaz VX.

Métropole 2005

Organisé par le Module antiterrorisme du SPVM, en collaboration avec les partenaires du Comité aviseur antiterrorisme de Montréal (CAAM) et les partenaires de la structure de gestion policière contre le terrorisme (SQ, GRC), la simulation Métropole 2005 se veut le moyen unique de vérifier les règles d'intervention qui ont été développées en partenariat dans les dernières années.

«De nombreux exercices, tant de table qu'au centre de formation du SSIM, qu'à la base de Longue Pointe ou à La Ronde, ont été réalisés depuis les événements du 11 septembre 2001. Par contre, la façon optimale de s'exercer face à une attaque chimique exige des conditions les plus réalistes possible, ce qui nécessite le scénario actuel», selon le sergent Yves Pothier, directeur de l'exercice.

Voilà pourquoi le métro de Montréal sera le théâtre d'une attaque terroriste à l'arme chimique pour cet exercice qui aura lieu sur la rue McGill, entre les rues Viger et Notre-Dame, le 14 mai.

Préparation à une attaque chimique

L'objectif principal de Métropole 2005 est d'améliorer l'état de préparation et la réponse des intervenants face à un acte de terrorisme CBRN sur le territoire de la ville de Montréal. Pour ce faire, les organisations participantes ont relevé leurs manches et mis les bouchées doubles au sein de cinq comités de travail distincts.



Les forces policières débuteront la simulation avec trois semaines d'avance où une série d'intrants fera évoluer l'échange d'information, l'analyse de la menace et le renforcement des cibles identifiés comme dans la vraie vie.

Malheureusement, et cela est prévu au scénario, l'attaque se produira tout juste à côté de l'endroit ciblé. Comme le prévoient les règles, le SSIM aura à décontaminer près de 40 victimes - rassurez-vous, ces victimes ne sont que des figurants. Un nombre plus élevé aurait uniquement ajouté en complexité et à l'ajout de ressources humaines. Les ambulanciers auront à trier les personnes et à assister les intervenants alors que les policiers auront à élaborer la scène de crime, et ce, dans un milieu contaminé.

La fermeture des rues débutera vers 6 h et l'attaque chimique aura lieu vers 8 h alors que les intervenants devront procéder à la décontamination. Cette simulation se poursuivra tout au long de la journée avec d'autres événements comme des colis piégés avec des armes chimiques.

Outre le site, des organisations telles la Sécurité civile et l'Agence de la santé participeront plus discrètement à l'aide de scénario de table.

Comme vous l'aurez deviné, le déploiement sera l'un des plus imposants à ne s'être jamais déroulé au Québec.

Commandement unifié

Pour se préparer, les participants ont eu droit à une session de formation et ils ont aussi pris part à un



Photo: Module antiterrorisme et mesures d'urgence, SPVM

exercice de table. Il s'agit de voir comment l'ensemble des forces en présence va conjuguer harmonieusement leurs efforts dans le cadre d'un déploiement d'envergure placé sous un commandement unifié.

«L'organisation d'une telle simulation est réalisable grâce aux nombreux efforts, tant des participants que des organisateurs. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour les remercier sincèrement au nom des citoyens de Montréal», conclut le commandant Caouette, responsable de la simulation et du Module antiterrorisme et mesures d'urgence.

Le Centre de référence du Grand Montréal

Informers pour aider

par Caroline Cloutier, Section des stratégies d'actions avec la communauté

Le Centre de référence du Grand Montréal est un organisme à but non lucratif dont la mission est **d'informer pour aider**, et ce, depuis 1956. Le Centre vient en aide à plus de 100 000 personnes chaque année par le biais de ses services téléphoniques d'info-référence dans le domaine sociocommunautaire ainsi qu'en ce qui a trait aux problèmes de toxicomanie et de jeu compulsif. Il vient aussi en aide en orientant vers l'agence appropriée toute personne qui cherche réponse à ses besoins en matière de sécurité du revenu, de bien-être, de santé, de loisirs, de défense des droits, etc.

M^{me} Monique Cantin, directrice des communications, tient à rappeler aux policiers qu'ils peuvent faire appel à ce centre du **lundi au vendredi, de**

8h30 à 16h30, au 527-7375 afin d'obtenir des informations sur les ressources et les services communautaires disponibles sur le territoire de l'île de Montréal.

De plus, la directrice des communications souligne que le Centre gère deux lignes téléphoniques spécialisées et subventionnées par le ministère de la Santé et des services sociaux, soit **Drogue : aide et référence, et Jeu : aide et référence.**

Drogue : aide et référence est un service **24 heures sur 24, 7 jours sur 7** qui offre de l'information, de l'orientation et du soutien gratuit bilingue, confidentiel et anonyme aux personnes toxicomanes, à leur entourage et aux intervenants sociaux, et ce, partout au Québec. Ce service est

disponible en composant le **527-2626** ou le **1 800 265-2626** (www.drogue-aidereference.qc.ca).

Jeu : aide et référence est aussi un service **24 heures sur 24, 7 jours sur 7** qui offre une ligne téléphonique d'information, de référence et de soutien, mais sur le jeu compulsif. Les intervenants incitent les gens à faire une réflexion sur leurs habitudes de jeu et réfèrent les joueurs compulsifs ainsi que leurs proches à des ressources d'aide. Ce service est disponible en composant le **527-0140** ou le **1 800 461-0140** (www.jeu-aidereference.qc.ca).

N'hésitez pas à les contacter pour obtenir des informations supplémentaires ou bien n'hésitez pas à donner ces références à une personne dans le besoin! **www.info-reference.qc.ca**

